

Agrumes: régime d'aide aux producteurs

1998/0310(CNS) - 14/04/1999 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Salvador JOVÉ PERES (GUE/NGL, E), le Parlement européen a approuvé la proposition visant à modifier le régime d'aide aux producteurs de certains agrumes. Le Parlement souhaite que la réduction de l'aide ne soit en aucun cas supérieure à 20%, et demande une augmentation des seuils de transformation pour les citrons, les pamplemousses et pomélos, les oranges, les mandarines, clémentines et satsumas.